

**PRIMATURE**

-----  
**PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT**

**BURKINA FASO**  
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
DES MINISTRES**

(PP-G/TRANS N°009-2023)

-----  
**Rimalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO**

**Ouagadougou, le 24 mars 2023**

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,  
le vendredi 24 mars 2023,  
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 15 H 00 mn,  
sous la présidence de  
Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE,  
Président de la Transition, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,  
entendu des communications orales,  
procédé à des nominations  
et autorisé des missions à l'étranger.

## **I. DELIBERATIONS**

## **I.1. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO**

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets** portant respectivement approbation des statuts et organisation et fonctionnement de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF).

L'ANSAL-BF a pour but de contribuer à la promotion du développement socio-économique du Burkina Faso par les sciences, les arts, les lettres et la culture.

L'adoption de ces décrets permet à l'Académie de remplir efficacement ses missions, conformément aux dispositions de la loi n°035-2021 du 16 novembre 2021 portant modification de la loi n°021-2015/CNT du 11 juin 2015 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso.

## **I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE**

Le Conseil a adopté **un décret** portant organisation du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité.

L'adoption de ce décret permet au ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité d'assurer efficacement ses missions, conformément aux dispositions du décret n°2022-0996/PRES-TRANS/PM du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement et du décret n°2022-0055/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant organisation-type des départements ministériels.

### **I.3. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR**

Le Conseil a adopté **un rapport** relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Corée auprès du Burkina Faso, avec résidence à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Le Conseil a marqué son accord pour la nomination de Monsieur KIM Saeng, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Corée auprès du Burkina Faso, avec résidence à Abidjan en Côte d'Ivoire.

### **I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS**

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

**Le premier décret** porte dissolution du Haut Conseil du dialogue social.

Créé par décret n°2017-0261/PRES/PM/MINEFID/MFPTPS du 05 mai 2017, le Haut Conseil du dialogue social est une institution nationale à composition tripartite (Gouvernement-Employeurs-Travailleurs) qui avait pour mission la promotion du dialogue social.

Depuis sa création plusieurs difficultés ont cependant émaillé son opérationnalisation. En outre, des similitudes ont été constatées entre les attributions du Haut Conseil pour le dialogue social et celles d'autres structures intervenant dans le domaine du dialogue social. Il s'agit entre autres du Médiateur du Faso, du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale, de la Commission mixte paritaire de négociation salariale du

secteur privé et des cadres de concertation Gouvernement-Organisations syndicales de travailleurs.

Ce conflit positif de compétence annihile les efforts de coordination et de capitalisation des actions de mise en œuvre des recommandations sur le dialogue social pour lesquels le ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale est formellement et pleinement investi.

L'adoption de ce décret consacre la dissolution du Haut Conseil du dialogue social et la volonté du Gouvernement de réduire le train de vie de l'Etat dans un contexte de raréfaction de ressources financières.

**Le second décret** porte déclaration de l'état d'urgence.

L'état d'urgence est déclaré dans les zones ci-après du territoire national, à compter du 30 mars 2023, à partir de 00 heure, conformément à l'article 11 de la loi n°023-2019/AN du 14 mai 2019 portant règlementation de l'état de siège et de l'état d'urgence au Burkina Faso. Il s'agit :

- des provinces des Banwa, de la Kossi, du Nayala et du Sourou dans la région de la Boucle du Mouhoun ;
- de la province du Koulpelogo dans la région du Centre-Est ;
- des provinces de la Gnagna, du Gourma, de la Komondjari, de la Kompienga et de la Tapoa dans la région de l'Est ;
- des provinces du Kéné Dougou et du Tuy dans la région des Hauts-Bassins ;
- des provinces du Lorum et du Yatenga dans la région du Nord ;
- des provinces de l'Oudalan, du Séno, du Soum et du Yagha dans la région du Sahel ;

- de la province de la Comoé dans la région des Cascades ;
- des provinces du Bam, du Namentenga et du Sanmatenga dans la région du Centre-Nord.

L'adoption de ce décret permet de renforcer l'existence des moyens juridiques dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans ces régions.

### **I.5. AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Le Conseil a adopté **un décret** portant modification du décret n°2019-0328/PRES/PM/MCIA/MINEFID du 24 avril 2019 portant attributions, composition et fonctionnement de la Commission nationale des investissements au Burkina Faso.

La modification de ce décret vise à prendre en compte certaines innovations majeures en vue d'élargir le champ de compétence de la Commission nationale des investissements à l'examen des dossiers de demande d'agrément relevant des secteurs agricole et sanitaire dans notre pays.

L'adoption de ce décret permet aux organes de la Commission nationale des investissements d'assurer efficacement leurs missions, conformément aux dispositions de la loi n°017-2018/AN du 17 mai 2018 portant Code des investissements agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique et de la loi n°037-2020/AN du 18 décembre 2020 portant promotion des établissements sanitaires privés de soins au Burkina Faso.

## **I.6. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT**

Le Conseil a adopté **un décret** portant organisation du ministère de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat.

L'adoption de ce décret permet au ministère de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat d'assurer efficacement ses missions, conformément aux dispositions du décret n°2022-0996/PRES-TRANS/PM du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement et du décret n°2022-0055/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant organisation-type des départements ministériels.

## **II. COMMUNICATIONS ORALES**

**II.1.** Le ministre délégué auprès du ministre de l’Agriculture, des ressources animales et halieutiques chargé des Ressources animales a fait au Conseil **deux (02) communications.**

**La première communication** fait le point de la cérémonie de signature des conventions de cofinancement et de remise symbolique de chèques à des promoteurs de microprojets et sous-projets financés par le Projet de résilience et de compétitivité agricole (PReCA) qui s’est tenue les 09 et 10 mars 2023 à Ouagadougou.

Plus de **soixante milliards F CFA** ont été mobilisés pour financer 1 819 promoteurs de microprojets et sous-projets dans le secteur agricole et agroalimentaire.

Le PReCA est un projet intégré de soutien à la production agricole dont l’objectif est d’accroître la productivité du secteur agricole et l’accès au marché pour les petits producteurs et les petites et moyennes entreprises (PME) agro-alimentaires dans les chaînes de valeurs ciblées dans les zones d’intervention du projet. Il est financé par la Banque Mondiale à hauteur de **209,6 millions USD**, soit environ **113 milliards F CFA** et couvre les régions des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et du Nord.

**La seconde communication** est relative à la célébration de la 5<sup>ème</sup> journée mondiale des légumineuses (JML) 2023 au Burkina Faso.

Placée sous le thème « *les légumineuses pour un avenir durable* », la 5<sup>ème</sup> journée mondiale des légumineuses se tiendra à Ouagadougou le 30 mars 2023.

La célébration de cette journée vise à promouvoir le développement des chaînes de valeurs des légumineuses au Burkina Faso, à mettre en relation les acteurs des différents maillons de la chaîne de valeurs de la filière, à proposer des

solutions à leurs préoccupations et à sensibiliser l'opinion publique nationale sur l'importance nutritionnelle et économique des légumineuses.

### **III. NOMINATIONS**

### **III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES**

#### **A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO**

**Pour le compte du Centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES) :**

- Monsieur Karim **OUEDRAOGO, Mle 57 202 M**, Inspecteur du trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances.

#### **B. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

- Monsieur Kalo Olivier **SANON, Mle 24 366 U**, Contrôleur général de police, catégorie 1, 4<sup>ème</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller technique en charge des questions sécuritaires.

#### **C. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR**

- Madame Micheline **OUEDRAOGO/DIEGUEMDE, Mle 104 297 D**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommée Chargée de missions ;
- Monsieur Amadou Aristide **OUEDRAOGO, Mle 273 429 B**, Conseiller en études et analyses, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions, en remplacement de Monsieur Lucien KINDA ;
- Monsieur Tingandé Florent **BOUGOUMA, Mle 105 156 C**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Ambassadeur Directeur général des Burkinabè de l'extérieur ;
- Monsieur Pema **BATIONO, Mle 229 940 Y**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur Afrique ;

- Monsieur Koudraogo **KABORE, Mle 97 967 P**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles et de l'évaluation ;
- Monsieur Alphonse **ROAMBA, Mle 92 323 T**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Ambassadeur, Conseiller technique du ministre Délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur, chargé de la Coopération régionale ;
- Monsieur Lafarayiri Abdoul Kader **YAGO, Mle 105 161 K**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des organisations spécifiques ;
- Monsieur Drissa **OUATTARA, Mle 117 015 Z**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des privilèges et immunités ;
- Madame Sonia Fatimata **OUEDRAOGO, Mle 104 409 N**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du Bureau national de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- Monsieur Sansan Raphaël **KAMBOU, Mle 97 969 J**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur d'appui à la coopération décentralisée et à la promotion de l'intelligence économique ;
- Monsieur Claver **BATIONO, Mle 229 944 G**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la migration et de la réinsertion ;
- Monsieur Rasmané **CONGO, Mle 229 942 E**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des avis juridiques et du contentieux.

## **D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

- Monsieur Mahomed **KOEBA, Mle 111 332 V**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Contrôleur interne au Projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité (PEDECEL) ;
- Monsieur Talban Yves **YANKINE, Mle 51 218 N**, Inspecteur des impôts, 1<sup>er</sup> grade, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des impôts ;
- Monsieur Hamadou **KABORE, Mle 52 169 J**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 14<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la prospective et du suivi des réformes ;
- Monsieur Noel Jean Romuald Zomassou **BASSINGA, Mle 91 663 N**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des opérations spécifiques ;
- Monsieur Robert **SOULAMA, Mle 54 664 T**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des impôts du Centre-Sud ;
- Madame Lydia **LOURGO/ZOMA, Mle 43 149 X**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du Centre des impôts OUAGA I ;
- Monsieur Seydou **ZAN, Mle 39 657 R**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Centre des impôts Ouaga II ;
- Monsieur Philippe **NIKIEMA, Mle 43 135 M**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Centre des impôts Ouaga V ;
- Monsieur Emmanuel **RAPADEMNABA, Mle 29 726 E**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 15<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Centre des impôts Ouaga VI ;

- Madame Ema Lydie **KABORE, Mle 59 652 Z**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du Centre des impôts de Ouaga VII ;
- Madame Tabwaouga Azeta **OUEDRAOGO, Mle 56 726 A**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du Centre des impôts Ouaga IX ;
- Monsieur Ibrahim **OUATTARA, Mle 225 034 D**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Kéné Dougou ;
- Monsieur Gamwan **SOMDA, Mle 334 197 F**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Tuy ;
- Monsieur Koudaogo **PAGBELGUEM, Mle 225 027 X**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Centre des impôts de Bobo II ;
- Monsieur Antoine Marie Gilbert **GOUEM, Mle 56 733 C**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Centre des impôts de Bobo IV.

#### **E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

- Monsieur Jean Pascal **KIEMA, Mle 47 584 N**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de Cabinet.

#### **F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SOLIDARITE, DE L'ACTION HUMANITAIRE, DE LA RECONCILIATION NATIONALE, DU GENRE ET DE LA FAMILLE**

- Madame Mariama Sylviane **ZONGO/SAVADOGO, Mle 89 480 T**, Attachée d'administration scolaire et universitaire, 1<sup>er</sup> grade, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommée Chargée de missions ;

- Monsieur Youssion **NAPON, Mle 57 226 F**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>er</sup> grade, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille de la Boucle du Mouhoun ;
- Madame Wendkuuni Bernadette Marie Reine **YAMEOGO/BELEM, Mle 92 517 F**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice régionale de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille des Cascades ;
- Monsieur Issaka **PAMTAM, Mle 53 487 R**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Centre ;
- Monsieur Bruno **BAYE, Mle 53 491 A**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Centre-Est ;
- Madame Kibspoko Germaine **KUILA, Mle 258 155 A**, Conseiller d'éducation féminine, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice régionale de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Centre-Sud ;
- Monsieur Yacouba **OUEDRAOGO, Mle 81 941 J**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille de l'Est ;
- Monsieur Windkouni Benjamin **OUEDRAOGO, Mle 205 354 S**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille des Hauts-Bassins ;

- Monsieur Wenceslas Nina **ZOUMBARA, Mle 53 471 D**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Nord ;
- Madame Dagnang-Néwendé Marie Thérèse **SOMBOUGMA, Mle 220 415 Z**, Conseiller en promotion du genre, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice régionale de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Plateau-Central ;
- Monsieur Satihoun **KINI, Mle 82 026 L**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Sahel ;
- Monsieur Ollé **KAM, Mle 51 713 L**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Sud-Ouest ;
- Madame Lamoussahan **OUEDRAOGO/SOUALI, Mle 279 853 R**, Conseiller d'éducation féminine, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille des Balé ;
- Monsieur Moïse **BADO, Mle 116 770 D**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Bam ;
- Madame Lamoussa Clotilde **KORBEOGO, Mle 218 448 G**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Bazèga ;

- Monsieur Karim **DIALLO, Mle 53 525 A**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Boulgou ;
- Monsieur Moussa **BAKOAN, Mle 51 675 R**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Boulkiemdé ;
- Monsieur Patrick **PARE, Mle 247 134 U**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Ganzourgou ;
- Monsieur N. Marcel **YAMEOGO, Mle 55 794 H**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille de la Gnagna ;
- Monsieur Jean-Paul **OUEDRAOGO, Mle 109 118 S**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Gourma ;
- Monsieur Issaka **ABEM, Mle 82 011 D**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Houet ;
- Monsieur Yassia **OUEDRAOGO, Mle 92 509 K**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Kadiogo ;

- Monsieur Lénivo **SANOU, Mle 43 808 N**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Kéné Dougou ;
- Monsieur Wendingoudi Justin **TIENDREBEOGO, Mle 281 468 K**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Koulpélogo ;
- Monsieur Abou **HEMA, Mle 246 976 Y**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille de la Kompienga ;
- Madame Habibou **SEMDE, Mle 279 854 E**, Conseiller d'éducation féminine, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Kourweogo ;
- Monsieur Alassane **KAGONE, Mle 225 764 R**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille de la Kossi ;
- Monsieur Daouda **DERA, Mle 218 385 U**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Loroum ;
- Monsieur Joseph **TOE, Mle 51 703 A**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Mouhoun ;

- Monsieur Issa **KABORE, Mle 53 474 M**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille de l'Oubritenga ;
- Monsieur Jean Guy Roland **OUATTARA, Mle 205 434 D**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Poni ;
- Madame Fatimata Chérife **ZONGO/OUEDRAOGO, Mle 41 068 L**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Sanguié ;
- Monsieur Zakaria **OUEDRAOGO, Mle 85 532 R**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Sanmatenga ;
- Monsieur Adama **SAWADOGO, Mle 78 106 C**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Séno ;
- Monsieur Towendé **DAWEGA, Mle 208 435 J**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille de la Sissili ;
- Monsieur Kpierkité Benjamin **HIEN, Mle 208 464 H**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Soum ;

- Monsieur Yazouma Alexis **DOH, Mle 51 710 J**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Tuy ;
- Monsieur Toirimbé Gaston **NASSOURI, Mle 81 999 J**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Yatenga ;
- Monsieur Jean Sévérin **BAKALA, Mle 116 734 B**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Ziro.

**G. AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

- Monsieur Oumarou **BARRO, Mle 212 299 B**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de la promotion de l'entreprise ;
- Monsieur Habraham **SOMDA, Mle 212 611 H**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de l'Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM) ;
- Monsieur Missa **MILLOGO, Mle 111 492 U**, Commissaire divisionnaire de police, catégorie 1, 3<sup>ème</sup> grade, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Conseiller technique en charge des questions sécuritaires.

## **H. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT**

- Monsieur Benjamin **BINGO, Mle 294 360 P**, Inspecteur du trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des finances et de la comptabilité du Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B).

## **I. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES**

- Monsieur Vincent de Paul Sidinson **OUEDRAOGO**, Officier des forces armées nationales, est nommé Conseiller technique en charge des questions sécuritaires ;
- Monsieur Soma Alassane **OUATTARA, Mle 247 172 C**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des ressources humaines.

## **J. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

- Monsieur Moumini **SOUBEIGA, Mle 23 13 919 J**, Journaliste, 3<sup>ème</sup> grade, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la communication et des relations presse.

## **K. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

- Monsieur Mamadou **BATIENE, Mle 59 058 F**, Inspecteur principal des eaux et forêts, catégorie 1A, 12<sup>ème</sup> grade, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Secrétaire permanent de la REDD+ ;
- Madame Alizatou **DABIRE/WANDAOGO, Mle 212 660 E**, Ingénieur du génie rural, 1<sup>er</sup> grade, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice régionale de l'eau et de l'assainissement des Cascades ;

- Monsieur Alexis **FARMA, Mle 216 278 Z**, Ingénieur du génie rural, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'eau et de l'assainissement du Nord ;
- Monsieur Paul **KABORE, Mle 216 282 B**, Ingénieur du génie rural, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'eau et de l'assainissement du Sahel.

#### **L. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT**

- Monsieur Adama **TOU, Mle 119 405 Y**, Commissaire de police, catégorie 1, 3<sup>ème</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller technique en charge des questions sécuritaires ;
- Monsieur Youssouf **DIALLO, Mle 228 807 Y**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions.

#### **M. AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE**

- Monsieur Bagora Arsène Augustin 1<sup>er</sup> jumeau **SAMADOULOUGOU, Mle 294 316 W**, Inspecteur du trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances de l'Office national de sécurité routière (ONASER) ;
- Monsieur Aboudou **DRABO, Mle 104 802 N**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chef de Département de l'administration et des finances de la Maîtrise d'ouvrage de l'Aéroport de Donsin (MOAD).

### **III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION**

Le Conseil a procédé à la nomination d'un Membre au Conseil de régulation de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) au titre de la Primature ;

Le Conseil a ensuite procédé à la nomination d'Administrateurs et du Président du Conseil d'administration du Centre national d'études stratégiques (CNES) au titre du ministère de la Défense et des anciens combattants.

## **A. PRIMATURE**

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination de Monsieur Mamadou **SERE, Mle 39 652 W**, Inspecteur des impôts, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Economie, des finances et de la prospective au Conseil de régulation de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) pour un premier mandat de trois (03) ans.

## **B. MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

**Le premier décret** nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Centre national d'études stratégiques (CNES) pour un premier mandat de trois (03) ans.

### **ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT**

#### **Au titre de la Présidence du Faso :**

- Monsieur Simplicite Honoré **GUIBILA, Mle 25 773 E**, Conseiller des affaires étrangères.

#### **Au titre du ministère de la Défense et des anciens combattants :**

- Monsieur Charles Josaphat **ZOUNGRANA**, Officier des forces armées nationales.

#### **Au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale :**

- Monsieur Karim **PORGO, Mle 94 583 Y**, Professeur certifié des lycées et collèges.

**Au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité :**

- Monsieur William Aristide Nassidia **COMBARY**, Officier des forces armées nationales.

**Au titre du ministère des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur :**

- Monsieur Samson Arzouma III **OUEDRAOGO**, Mle **118 846 N**, Conseiller des affaires étrangères.

**Au titre du ministère de l'Economie, des finances et de la prospective :**

- Monsieur Emmanuel **SAVADOGO**, Mle **111 336 S**, Conseiller des affaires économiques.

**Au titre du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des relations avec les institutions :**

- Monsieur Ibrahim **TRAORE**, Mle **113 377 F**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire principal.

**Au titre du ministère de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille :**

- Monsieur Ousmane **BELEM**, Mle **91 964 K**, Conseiller en économie et développement.

**Au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :**

- Monsieur Doua Allain **GNABAHOU**, Mle **50 245 Z**, Enseignant-chercheur.

**Au titre du ministère de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement :**

- Monsieur Barnabé **KABORE**, Mle 46 082 U, Inspecteur principal des eaux et forêts.

**Au titre du ministère des Sports, de la jeunesse et de l'emploi :**

- Monsieur Idrissa **TRAORE**, Mle 117 343 M, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente.

**ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'AGENCE NATIONALE DE RENSEIGNEMENT (ANR)**

- Monsieur Guiesrima Philippe **BONKOUNGOU**, Officier des forces armées nationales.

**ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LE PERSONNEL DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES STRATEGIQUES**

- Monsieur Sié Armel **POODA**, Sous-officier des forces armées nationales.

**Le second décret** nomme Monsieur **Simplice Honoré GUIBILA**, Mle 25 773 E, Conseiller des affaires étrangères, Président du Conseil d'administration du Centre national d'études stratégiques (CNES) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le Porte-parole du Gouvernement



**Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO**

*Chevalier de l'Ordre du mérite, des arts,  
des lettres et de la communication*